

Devenir ingénieur ENSEM

par la voie de l'apprentissage



15% d'ingénieurs diplômés par apprentissage
à l'Université de Lorraine

Ingénieur ENSEM par apprentissage



« Apprendre un métier en étudiant et en travaillant »

De 16 à 29 ans révolus à la signature du contrat (*sauf handicap*)

Le contrat peut se signer 3 mois avant et 3 mois après le début de la formation

Double statut: étudiant et salarié

Ingénieur ENSEM par apprentissage



- Le CFA : Informe des droits et devoirs en tant qu'apprenti et en tant que salarié
- 1 Maître d'apprentissage en entreprise
- 1 Tuteur académique
- Suivi de l'apprenti: visites, livrets, ...

Ingénieur ENSEM par apprentissage



- Contrat de travail (cerfa) base 35H
- Rémunération (% smic)

	18 – 20 ans	21 ans et +	26 ans et +
1 ^{ère} année de contrat	43%	53%	100%
2 ^{ème} année de contrat	51%	61%	100%
3 ^{ème} année de contrat	67%	78%	100%

Ingénieur ENSEM par apprentissage



Recherche entreprise

C'est à l'étudiant de rechercher l'entreprise d'accueil (sites, réseaux, anciens étudiants, CFA ...)

- CV
- Lettre de motivation
- Conduite à tenir en entretien d'embauche

Ingénieur ENSEM par apprentissage



- MOBILITE INTERNATIONALE

Possible en entreprise ou en centre de formation

9 semaines (*sauf titulaires d'un Bac étranger*)

Mise en veille du contrat OU Mise à disposition de l'alternant

Ingénieur ENSEM par apprentissage



Avantages:

Expérience sur le CV et insertion

Salaire €

Avantages des salariés

Pas de droits d'inscription à régler

Aide au logement possible : mobili Jeune

Cotisations chômage et retraite

Contraintes:

Maturité indispensable

Rythme de salarié

Obligation de présence

Pas de bourse possible

Pas de redoublement

Rythme « soutenu »

Ingénieur ENSEM par apprentissage



<http://www.univ-lorraine.fr/enseignements-et-formations/formation-en-alternance>

<https://www.univ-lorraine.fr/alternance>

<https://www.alternance.emploi.gouv.fr>